

## NOUVEAU !

Le CCAS offre un bon d'achat de Noël aux familles saint-savournicaines dont le quotient familial est inférieur à un plafond déterminé (\*). Ces bons seront acceptés uniquement dans les commerces alimentaires de la commune : Netto, Boucherie-traiteur, boulangerie-pâtisserie « Le fournil de Pomponette », fruits et légumes « Le marché de Saint-Savournin ».

(\*)

Quotient familial de 0 à 650 € - Valeur du bon : **50 €**

Quotient familial de 651 à 1500 € - Valeur du bon : **30 €**

Les bons de Noël seront remis après inscription obligatoire via le coupon-réponse ci-contre à déposer au plus tard le 02 décembre 2022 au CCAS (horaires d'ouverture de la mairie), dans la boîte aux lettres de la mairie ou pendant les permanences qui se tiendront les mardis 15, 22 et 29 novembre de 9 H 00 à 11 H 30 (bureau permanence assistante sociale), accompagné :

- D'un justificatif de domicile récent (quittance EDF ou facture d'eau ou assurance habitation ou taxe foncière),
- L'avis d'imposition 2022 ou l'attestation CAF précisant le quotient familial,
- Carte nationale d'identité.

**ATTENTION ! Le bon d'achat devra être utilisé dans les commerces au plus tard le 31 décembre 2022.**

## Coupon-réponse

**A remplir et à retourner au  
CCAS (en mairie) au plus tard  
le 02 décembre 2022**

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....  
.....  
.....

TEL.....

MAIL.....  
.....

**SIGNATURE :**



Centre Communal d'Action Sociale - La lettre – octobre 2022

## Le Centre Communal d'Action Sociale c'est aussi :

### PERMANENCES EN MAIRIE

**ASSISTANTE SOCIALE DE LA CAF** (Accueil et accompagnement social) Famille avec enfant(s) pour les situations suivantes :

Arrivée de l'enfant, maladie/handicap de l'enfant, décès enfant ou conjoint, séparation familiale, impayés de loyers, non décence du logement, surpeuplement, RSA majoré.

Madame Florence SIGURANI - 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9H à 12H - sur rendez-vous - Tél. 04 88 57 32 40 (après 13H30)

Pour les dossiers administratifs sur les prestations : Contact 08.25.25.13.10 ou directement par mail à partir du compte CAF.

### **ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13**

Mesdames Sandrine AUDRIN et Virginie PLANCHAIS - 2 mardis par mois de 9H à 11H30 sur rendez-vous - Tél. 04 13 31 06 00

### ➤ SEANCES DE SOPHROLOGIE

➤ **AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE** pour les jeunes de 15 à 25 ans dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1500 €

➤ **AIDE POUR LES FRAIS DE GARDE D'ENFANT** (Assistante maternelle de la Commune, crèche)

### ➤ TELEASSISTANCE

**Participation du CCAS pour les personnes non imposables**

Contacts pour tous renseignements et autres précisions

Tél. 04 42 04 64 03

Tél. 04 42 04 86 77